



Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 03 mai 2018

n° 052-18 C

Objet : RS - Versement d'un fonds de concours à la Ville de Chambéry pour la construction d'une station de distribution de carburant au centre technique municipal

- date de convocation le 27 avril 2018
- nombre de conseillers en exercice : 82

L'an deux mille dix-huit, le jeudi trois mai à dix-neuf heures, les membres du Conseil communautaire de Chambéry métropole - Cœur des Bauges, légalement convoqués, se sont réunis à Chambéry, Parc des expositions, Hall des conventions, sous la présidence de Xavier Dullin, président de Chambéry métropole - Cœur des Bauges.

- étaient présents : 48

Aillon-le-Jeune

Aillon-le-Vieux

Arith

Barberaz

Barby

Bassens

Bellecombe-en-Bauges

Challes-les-Eaux

Chambéry

Christian Gogny

Pierre Gerard

David Dubonnet - Yvette Fetaz

Catherine Chappuis

Anne Manipoud

Daniel Grosjean

Josiane Beaud - Driss Bourida - Aloïs Chassot - Nathalie Colin-Cocchi - Xavier Dullin - Henri Dupassieux -

Mustapha Hamadi - Sylvie Koska - Pierre Perez - Benoît Perrotton - Patrick Roulet - Isabelle Rousseau -

Dominique Saint-Pierre - Alexandra Turnar

Jean-Pierre Beguin - Florence Vallin-Balas

Cognin

Curienne

Doucy-en-Bauges

Ecole

Jacob-Bellecombette

Jarsy

La Compôte

La Motte-en-Bauges

La Motte-Servolex

La Ravoire

La Thuile

Le Châtelard

Le Noyer

Les Déserts

Lescheraines

Montagnole

Puygros

Saint-Alban-Laysse

Saint-Baldoph

Saint-Cassin

Sainte-Reine

Saint-François de Sales

Saint-Jean-d'Arvey

Saint-Jeoire-Prieuré

Saint-Sulpice

Sonnaz

Thoiry

Vérel-Pragondran

Vimines

Annick Bonniez

Brigitte Bochaton - Bruno Stellan

Jean-Pierre Fressoz

Luc Berthoud - Pascal Mithieux - Anne Routin - Sylvie Vuillemet

Frédéric Bret - Marc Chauvin - Jean-Michel Picot

Pierre Hemar

Philippe Gamen

Michel André

Jean-Maurice Venturini

Michel Dyen

Christophe Richel

Philippe Dubonnet

Bernard Januel

Jean-Marc Léoutre

Louis Caille

Daniel Rochaix

Jérôme Esquevin

Jean-Pierre Coendoz

Lionel Mithieux

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 11

de Philippe Bard à Aloïs Chassot - de Céline Barniaudy à Michel Dyen - de Christiane Boisselon à Driss Bourida - de Denis Callewaert à Luc Berthoud - de Jean-Benoît Cerino à Catherine Chappuis - de Michel Dantin à Josiane Beaud - de Jean-Claude Davoine à Pierre Perez - de Dominique Mornand à Benoît Perrotton - de Marie Perrier à Xavier Dullin - de Dominique Pommat à Jérôme Esquevin - de Philippe Trepier à Christian Gogny

- conseillers excusés : 23

Jean-Luc Berthalay - François Blanc - Stéphane Bochet - Suzanne Boucher - Françoise Bovier-Lapierre - Albert Darvey - Christine Dioux - Julien Donzel - Pierre Duperier - Marie-José Dussauge - Maryse Fabre - Muriel Jeandet - Delphine Julien - Bernadette Laclais - Claudette Levrot-Virot - Françoise Marchand - Gérard Marcucci - Christian Papegay - Damien Regairaz - Jean-Pierre Ruffier - Walter Sartori - Alain Thieffenat - Françoise Van Wetter

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex

04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Conseil communautaire du 03 mai 2018

délibération n° 052-18 C

objet **RS - Versement d'un fonds de concours à la Ville de Chambéry pour la construction d'une station de distribution de carburant au centre technique municipal**

Marc Chauvin, vice-président chargé des ressources humaines et des moyens des services, en lien avec Daniel Rochaix, vice-président chargé des déchets ménagers et assimilés et des programmes de prévention, indique que la station de distribution de carburant du centre technique municipal de Chambéry, principalement utilisée par les services de Chambéry métropole - Cœur des Bauges (64 % de la consommation totale en 2017), nécessite une mise aux normes.

La Ville de Chambéry a engagé la réalisation d'une nouvelle station de distribution de carburant aux conditions d'exploitation suivantes :

- distribution de gazole, gazole non routier, essence sans plomb, mélange deux temps et AdBlue,
- accès côté rue 24 heures sur 24 tous les jours de la semaine,
- poursuite d'un suivi des consommations par le système informatique actuel,
- implantation le long de l'avenue des Follaz (sur le parking nord),
- augmentation de la capacité de stockage compartimenté.

Le coût d'investissement prévisionnel global est de 500 000 € HT.

Par délibération du 23 octobre 2017, la Ville de Chambéry a sollicité Chambéry métropole - Cœur des Bauges pour le versement d'un fonds de concours destiné à financer le démantèlement de la station de distribution de carburant actuelle ainsi que la construction de la nouvelle station.

La Ville de Chambéry a également adressé une demande de subvention à l'Agence de l'eau.

Il est proposé de verser un fonds de concours à hauteur de 50 % du coût total de l'opération et de le plafonner, le cas échéant, à 195 000 € HT. Le montant du fonds de concours sera ajusté en fonction du coût définitif de l'opération et des subventions effectivement perçues.

Vu les statuts de Chambéry métropole - Cœur des Bauges,

Vu l'article L.5216-5 du code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du Conseil municipal de Chambéry du 23 octobre 2017,

Le Conseil communautaire de Chambéry métropole - Cœur des Bauges, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : approuve le versement d'un fonds de concours à la Ville de Chambéry pour le démantèlement de l'actuelle station de distribution de carburant et la construction d'une nouvelle station au centre technique municipal, à hauteur de 50 % du coût total de l'opération, déduction faite des subventions des différents partenaires,

Article 2 : précise que le montant du fonds de concours est plafonné à 195 000 € HT et sera ajusté en fonction du coût définitif de l'opération et des subventions effectivement perçues,

Article 3 : autorise le président ou son représentant à signer les documents à intervenir.

le président,
Xavier Dullin

Accusé de réception – contrôle de légalité

Nature de l'acte : Délibération

Numéro attribué à l'acte : 052-18 C

Objet de l'acte : RS - Versement d'un fonds de concours à la Ville de Chambéry pour la construction d'une station de distribution de carburant au centre technique municipal

Thème Préfecture : 7 - Finances locales 8 - Fonds de concours 1 - Entre un EPCI à fiscalité propre et ses membres

Date de l'acte : 03 mai 2018

Annexe :

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20180503-lmc1H20651H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H20651H1

Date de transmission en Préfecture : 22 mai 2018

Date de réception en Préfecture : 22 mai 2018